

| RECOMMANDATIONS ET ORIENTATIONS DE L'OCPM | SUIVI |
|--|--|
| L'arrondissement doit retravailler en profondeur le plan d'aménagement du parc Ville-Marie , en intégrant les acquis que constituent les jardins communautaires et le parc canin existant. | Pris en charge dans le PPU |
| La pertinence de la rue Torrance n'est pas établie et celle-ci est inconciliable avec les objectifs du projet de PPU, autant à l'égard de la qualité des milieux de vie que du parc lui-même. | Pris en charge dans le PPU |
| Établir des objectifs plus clairs et des pistes d'actions plus précises en ce qui concerne le verdissement du territoire du PPU. L'arrondissement devrait formuler un objectif quantitatif de plantation d'arbres sur les terrains privés et institutionnels qui contribuerait à atteindre l'objectif d'une canopée de 25 % à la grandeur du territoire. | Enjeu s'évaluant dans une perspective plus large qu'un PPU |
| Inciter les propriétaires de terrains privés en attente de développement à verdir leurs terrains. Dans le but de réduire les îlots de chaleur, d'améliorer la qualité de l'air et de mieux gérer les eaux pluviales, l'arrondissement gagnerait à développer une stratégie plus audacieuse, avec des mesures innovantes de verdissement , des objectifs d'agriculture urbaine et des toits performants. | Pris en charge dans la réglementation d'urbanisme |
| Les interventions visant à rendre les intersections plus sécuritaires pour les piétons sont louables. L'arrondissement les assujettit cependant à l'obligation de ne pas nuire à la fluidité de la circulation automobile. L'arrondissement et la Ville ne devraient pas s'empêcher de planifier des interventions plus vigoureuses et plus conformes à des objectifs de développement durable et de réduction du trafic automobile . | Enjeu s'évaluant dans une perspective plus large qu'un PPU |
| La pertinence du réalignement de la rue Montfort reste à établir et qu'elle devrait faire l'objet d'une étude préalable. | Pris en charge dans le PPU |
| Différer la mise à double-sens du tronçon de la rue Saint-Antoine proposée par le PPU, tant que l'impact cumulatif de ces projets immobiliers sur la circulation véhiculaire du Quartier des gares n'aura pas été évalué | Pris en charge dans le PPU |
| La piétonisation permanente de l' avenue des Canadiens-de-Montréal entre les rues de la Montagne et Drummond ainsi qu'entre les rues Stanley et Peel mérite d'être étudiée, en s'assurant qu'elle est compatible avec les autres interventions sur les chaussées et les trottoirs et dans le cadre plus général de l'évaluation de l'impact des projets sur la circulation automobile. | Cette hypothèse sera évaluée dans la mise en œuvre du PPU |
| Considérant les pistes cyclables est-ouest, utiliser le côté sud de la rue Saint-Antoine plutôt que le côté nord, évitant ainsi quelques points dangereux et profitant de plus d'attraits pour ce parcours. | Pris en charge dans le PPU |
| Adopter les orientations du PPU en matière de piste cyclable et dresser, dans les mois qui viennent, un plan vélo plus général, plus complet et mieux intégré aux quartiers limitrophes pour le Quartier des gares et le centre-ville. | Enjeu visé par la Plan local de déplacements en cours |
| L'arrondissement devrait réviser certains éléments, notamment le tracé d'une piste cyclable qui traverserait le parc Ville-Marie, le coupant en deux, obligeant à déplacer les jardins communautaires et le parc canin et ajoutant à l'empiètement de la rue Torrance. | Pris en charge dans le PPU |
| Les organismes de transport public concernés devraient être associés rapidement aux efforts de planification en cours. | Pris en charge dans le PPU |
| Améliorer la station de métro Lucien-L'Allier sous plusieurs aspects : réduire la quantité d'escaliers à affronter, procéder à une révision générale des accès, améliorer l'accessibilité universelle, revoir la signalisation intérieure et extérieure. | Enjeu s'évaluant dans une perspective plus large qu'un PPU |
| Améliorer la signalisation extérieure pour accéder au RÉSO, notamment aux abords de la gare Centrale, de la Place Bonaventure, du 1000 De La Gauchetière et de la gare Windsor. | Pris en charge dans le PPU |
| L'arrondissement devrait intégrer la question de l' électrification des transports au PPU. | Enjeu s'évaluant dans une perspective plus large qu'un PPU |
| Se donner une stratégie en vue de doter le Quartier des gares de services de proximité et de services communautaires à la mesure des besoins de sa population puisque la question des services sociaux et communautaires demeure entière. | Enjeu qui sera pris en compte dans la stratégie du centre-ville en cours |
| Tenir compte des considérations de design urbain dans l'espace public, ajouter des précisions quant au mobilier et à l'éclairage et inscrire l'accessibilité universelle dans les exigences relatives à l' aménagement du domaine public dans la conception et l'évaluation des projets. | Pris en charge dans le PPU |
| L'ouverture de commerces de proximité et en particulier de restaurants, cafés et épicerie, a été identifiée comme prioritaire par les répondants du questionnaire en ligne. | Pris en charge dans le PPU et dans la réglementation d'urbanisme |
| L'arrondissement devrait s'inspirer de la vision qui sous-tend le projet de promenades urbaines pour augmenter la convivialité du territoire et la connectivité , favoriser la découverte des lieux, mobiliser la communauté et susciter l'implication de partenaires privés et publics. | Pris en charge dans le PPU |

| RECOMMANDATIONS ET ORIENTATIONS DE L'OCPM | SUIVI |
|--|---|
| Concrétiser la vision de la rue Peel comme axe structurant privilégié du Quartier des gares et entreprendre sans délai l'élaboration d'un plan de valorisation. Ce plan devrait englober les fonctions de la rue elle-même, l'aménagement de ses abords et les paramètres de design et d'insertion de tous les projets immobiliers riverains. | Pris en charge dans le PPU |
| Reconnaître la problématique de l'insécurité urbaine, mettre tout en oeuvre pour la diminuer et intensifier les efforts en matière de propreté et d'entretien . | Enjeu qui sera pris en compte dans la stratégie du centre-ville en cours |
| Que des rappels culturels et historiques renvoient à l'histoire du quartier ainsi qu'aux bâtiments prestigieux encore présents tels la gare Windsor et l'édifice des services fédéraux de l'immigration. | Pris en charge dans la réglementation d'urbanisme |
| Identifier des espaces propices à la livraison de logements sociaux et abordables et utiliser avantageusement les leviers disponibles à cette fin. | Pris en charge dans le PPU |
| Adopter une approche proactive et vigoureuse en matière de logement et se donner un plan d'action appuyé sur des objectifs quantitatifs, ainsi que des indicateurs de suivi pour la mise en oeuvre de la Stratégie d'inclusion de logements abordables . | Enjeu s'évaluant dans une perspective plus large qu'un PPU |
| Conjuguer les efforts pour que le projet de COOP de la Montagne Verte essentiel et urgent puisse se concrétiser dans les meilleurs délais. | Pris en charge dans le PPU |
| Retirer du projet de PPU la proposition de modification de la carte des hauteurs . Une démarche similaire au cadre de révision des hauteurs et densités devrait être amorcée par l'arrondissement plutôt que de faire des modifications à la pièce. | L'arrondissement revise sa proposition de modification à la carte des hauteurs. |
| Étant donnée l'importance de s'arrimer avec les territoires avoisinants et de coordonner la planification du quartier en tenant compte des initiatives et des projets dans les secteurs qui entourent le Quartier des gares, penser les interventions en continuité avec les territoires limitrophes . | Pris en charge dans le PPU |
| Mettre en place un bureau de projet pour la poursuite de la planification du PPU et sa mise en oeuvre. Dans l'intérêt de la communauté, le bureau devrait publier régulièrement un suivi de l'échéancier des travaux et annoncer les prochaines étapes. Le bureau serait aussi le lieu tout désigné pour intégrer les personnes devant organiser les activités de concertation avec les intervenants externes, que ce soit les résidents, les promoteurs immobiliers, les industriels, les commerçants, les institutions et organismes gouvernementaux. | Pris en charge dans le PPU |
| Mettre en branle un processus de concertation pour profiter au maximum de cette réserve inestimable d'expertise qui ne demande qu'à servir. | Il y aura concertation au fur et à mesure de la réalisation du PPU |